

En quelques mots : de-ci, de-là

En guise de vœux pour 2007, une ancienne camarade (et non amie) du lycée Pasteur (Alger) rencontrée par hasard, et dépitée alors qu'elle n'était qu'adolescente, comme "non futée", par nos chers enseignants, m'a souhaité "d'arrêter d'écrire" (ainsi formulé par cette dame).

"A quoi bon écrire ? Cela ne sert à rien, hormis le fait que cela meuble ton temps", m'a-t-elle asséné sur un ton péremptoire.

En ce début 2007, je persiste et signe : je continuerai mes chroniques hebdomadaires et mes nouvelles du jeudi, en ayant à chaque fois un sentiment de gratitude pour l'équipe (rédaction et publication) du *Soir d'Algérie* à la ligne éditoriale inchangée, puisque grâce à elle, les rares voix discordantes dans un contexte d'unanimité politique et d'allégeance courtisane au "chef", se voient octroyer un espace d'expression pour se faire entendre. Dans un climat de verrouillage politique total, c'est hautement appréciable. Cela l'est et d'autant plus que le harcèlement policier et judiciaire dont ont été victimes, journalistes, chroniqueur, et le directeur de publication du *Soir d'Algérie*, mériterait à lui seul l'écriture d'un ouvrage. Pour leur courage et leur combat pour la "Liberté de dire et d'écrire", je leur exprime mes profonds remerciements.

Non pas parce qu'ils me permettent "d'occuper mon temps", que l'ancienne lycéenne se "rassure" : mes journées sont fort bien meublées intellectuellement, familialement et socialement (non pas en quête de ragots et de potins lors d'après-midis aussi ennuyeux que stupides, mais autour d'activités hautement utiles et enrichissantes sur le plan humain).

Je continuerai à écrire ma chronique hebdomadaire, car si celle-ci en effet ne change certainement pas le cours des événements et ceux, — surtout eux — qui les façonnent, elle exprime le refus avec R, — mon refus — d'avaliser les couleuvres bouteflikiennes de plus en plus grosses. Et si un jour le premier magistrat du pays a déclaré publiquement "que la plume était plus assassine qu'une balle de revolver", cela signifie que l'ennemi mortel — son ennemi de toujours — du pouvoir politique demeure et demeurera celui qui "ose" penser, qui "ose" écrire et exprimer

ses convictions. L'écriture non productive ? a dit la dame. Pour quelles raisons alors à travers le monde, des intellectuels moisissent en prison parce qu'ils tiennent tête à des despotes d'une autre époque ? Pour quelles raisons sous le règne de Abdelaziz Bouteflika des journalistes ont-ils été emprisonnés (le cas de Mohamed Benchicou entre autres) et harcelés sans répit ? Ce qui est improductif c'est d'accepter que sa dignité d'Homme soit piétinée par son semblable fut-il président de la République. Ce qui est improductif c'est de sans cesse l'applaudir alors que ce qu'il dit et fait (quand il fait d'ailleurs...) suscite la désapprobation, voire le blâme absolu. L'écriture non productive et inutile ? a dit la dame. Combien sont-ils aujourd'hui à se dire "déchus", "désappointés", ceux qui, hier nous traitaient de "fous" "d'anti-patriotes", "d'anti-nationalistes" lorsque nous fûmes nombreux à affirmer en 1999, puis en 2004 que l'Algérie méritait beaucoup mieux que le "moins mauvais" ?

Ces "déchus" devront surtout se demander si leur "savoir-faire" courtisan et opportuniste aura été plus productif que les convictions et les "plumes assassines" ? A celles-ci l'Histoire leur saura gré d'avoir dit lorsqu'il fallait dire et de n'avoir jamais changé. L'Histoire leur saura surtout gré de continuer "à dire" et à écrire lorsque les circonstances l'exigent.

En ces premiers jours de l'année 2007, il n'est pas inutile de revenir à la fin 2006 et notamment au discours du premier magistrat du pays en date du 26 décembre 2006 en marge de la signature de la loi de finances au Palais des Nations. "Sans intérêt", diront les uns, "sans importance", rétorqueront les autres. Il est vrai que les discours-fleuve du chef de l'Etat, ses commentaires, sont surtout devenus l'occasion pour lui de se livrer à ses deux exercices préférés : les admonestations publiques dirigées contre celui-ci ou celui-là de ses ministres et les dérapages verbaux où le chapelet d'injures, d'insultes est égrené avec plaisir et sans retenue présidentielle entrecoupé d'adages et de proverbes du terroir dont l'auteur est un grand consommateur.

Pourtant, pourquoi ce discours non destiné à la nation comme on aurait pu le penser au seuil d'une

nouvelle année ? Pourquoi ce discours destiné essentiellement au gouvernement lequel s'était vu infliger un autre (gouvernement/walis) tout aussi long ?

L'unique raison politique a été pour le premier magistrat du pays de répondre à une rumeur qui le disait partant pour La Mecque. La signature de la loi de finances (non accompagnée selon les usages de discours) a été pour lui l'occasion de fourguer son : "Je ne pars ni à l'Est, ni à l'Ouest : je reste là". L'irritation de son auteur a mis en exergue surtout la fragilité politique de tout l'Etat qu'il dirige.

Car, enfin lorsqu'on est droit dans ses bottes, on ne répond pas aux "On dit que..." Il paraît que... surtout lorsqu'on est président de la République, personne n'a osé celui-ci de partir pour qu'il fut contraint et forcé de lancer à la cantonade cette phrase : "Je reste là", j'ai eu le privilège et l'honneur dans ma vie d'ancien ministre de côtoyer des hommes politiques avec un H, comme Messieurs Aboubakr Belkaïd, Larbi Belkheïr, Lakhdar Brahimi, Sid Ahmed Ghazali, Réda Malek, le général-major en retraite Khaled Nezzar. Tous m'ont appris que les rumeurs passent bien au-dessus de la tête d'un homme politique digne de ce nom. Ils m'ont surtout enseigné que celui (celle) qui y répond montre sa fragilité et son incapacité à gérer ceux qui veulent faire d'une rumeur un événement politique.

Enfin pourquoi le départ aux Lieux Saints a-t-il été source d'irritation présidentielle lorsqu'on sait que le chef de l'Etat nous a habitués depuis 1999 à multiplier voyages et déplacements à l'étranger ? Et que nous n'avons toujours pas de réponse à sa longue absence estivale en 2006 de 50 (cinquante) jours. Aurions-nous été choqués de le voir s'absenter une énième fois ? Absolument pas. Surtout pour se rendre à La Mecque ! Tout ceci pour dire que la réaction de grande irritation du chef de l'Etat était inexplicable, injustifiée... sauf si l'on nous cache la vérité sur son état de santé... Mais jusqu'à quand ? Par contre, aucune explication n'a été fournie sur l'absence du ministre des Finances au moment de la signature de la loi de finances qui aurait pu accomplir son pèlerinage avec les premiers hadjis.

Ainsi va la gestion des affaires de l'Etat... Et c'est un chef de l'Etat fastidieux qui s'est livré à une lecture de deux heures des chiffres par secteur (publiés au Journal officiel en tout état de cause). Une tâche qu'aurait pu accomplir le gouverneur de la Banque d'Algérie tout bonnement. Nous n'avons pas d'explication également sur l'absence d'Aboujerra Soltani, censé être entendu par la justice... Mais pas d'inquiétude : la justice "attendrait" son retour pour s'autosaisir, ne manquera pas de s'autosaisir... s'autosaisirait sitôt l'avion ramenant le sieur se posera sur la piste...

Friand des "enguelades" publiques, le premier magistrat du pays a profité bien évidemment de l'occasion qui lui était offerte pour s'en prendre à ses ministres accusés selon lui de régionalisme. Quelle mouche l'a-t-elle donc piqué pour s'engager sur un terrain aussi glissant pour lui ?

Comment en effet a-t-il pensé un instant que son cynisme passerait inaperçu alors même que le choix de son gouvernement — puisqu'il a été le seul décideur — donc des hommes, son mode de gouvernance et sa conviction régionaliste ont obéi à un seul critère : le choix de la wilaya, de la région qui sont les siennes.

Veut-on des exemples ?

1. Justice : Tayeb Belaïd, M'cirda
 2. Intérieur : Noureddine Zerhouni, Nedroma
 3. Affaires étrangères : Mohamed Bedjaoui, Tlemcen
 4. Solidarité nationale : Djamel Ould Abbès, Tlemcen
 5. Finances : Mourad Medelci, Tlemcen (comme son prédécesseur Benachennou Abdelatif)
 6. Travail : Louh Tayeb, M'cirda
 7. Participation : Temmar Hamid, Tlemcen
 8. Energie : Chakib Khellil, Tlemcen
 9. Santé : Amar Tou, Tlemcen
 10. Affaires maghrébines : Abdelkader Messahel, El Bayadh
 11. Travaux publics : Amar Ghoul, El-Abadia (Aïn-Defla)
 12. Affaires religieuses : Bouabdellah Ghoulamallah, Ouarizane (Relizane)
 13. Ministre délégué auprès du ministre de l'Intérieur : Daho Ould Kablia, Mascara
- Le chef du gouvernement Abdelaziz

Belkhadem, Tiaret

1. Directeur des douanes : Bouderbala, Mascara

2. Conseil constitutionnel : Bessaïeh Boualem, El Bayadh

3. Conseil de la nation : Abdelkader Bensalah né à Oran, originaire de Nedroma

4. Président de la Cour suprême : M. Berradja, Mostaganem

Toutes ces informations peuvent être vérifiées dans l'ouvrage de Achour Cheurfi *La classe politique algérienne*.

Alors de qui se moque le chef de l'Etat ?

De qui se moque-t-il lorsqu'il accuse ses ministres de régionalisme ? Lorsqu'on constate qu'il n'a pas élargi le choix de ses hommes à l'Ouest qui est vaste et renferme de hautes compétences, mais à sa wilaya.

Alors "si un ministre est responsable sur tout le pays" (Abdelaziz Bouteflika) un président n'est-il pas celui de tous les Algériens ?

Le régionalisme est un mode de gouvernance dont le président a usé mais surtout abusé. Alors à d'autres que nous les boniments sur les dangers de la région et son refus d'accepter la politique de la marginalisation !

A propos de la "réconciliation" si chère à son cœur, le chef de l'Etat a dit "avoir avalé du poison" (pour dire que cela lui a coûté). Outre qu'il y a lieu de douter de cela, car c'est tout de même lui qui a dit "qu'il aurait fait comme les terroristes s'il avait eu leur âge" et nous a "invités" à aller accueillir les commanditaires du crime avec du lait et des dattes, il convient de rappeler à M. Bouteflika que ce sont les familles des victimes du terrorisme qui ingurgitent chaque jour le poison de la réconciliation. Et si la réconciliateur A. Bouteflika a les réponses à ces questions, qu'il les donne :

Que dire à un enfant âgé de quatre ans en 1994 auquel les terroristes ont égorgé son père policier et lui ont remis la tête déposée dans un couffin en lui disant : "Ton père a acheté une tête de mouton, demande à ta mère de te la cuisiner ?" Cela s'est passé à Chlef en 1994.

Que dire à une mère inconsolable, révoltée par le pardon présidentiel accordé à ceux "qu'il aurait voulu irriter" ?

Que dire à son fils qui se cache pour ne pas que l'on voit ses yeux empués de larmes le jour de l'Aïd ?

Le poison ? Non, ce n'est certainement pas l'apanage de celui qui a

Par Leïla Aslaoui



piétiné la mémoire de nos morts. Et lorsque le chef de l'Etat parle de patriotisme, de nationalisme, on a juste envie de lui rappeler que l'annésie voulue par les politiques, l'impasse faite sur l'Histoire ne peuvent pas faire naître des patriotes. Et ce n'est pas M. le ministre Aboubakr Benbouzid qui avait dix ans en 1962 qui est responsable de cette situation comme le lui a reproché son président. Ce sont les ministres de la génération de Abdelaziz Bouteflika qui ont eu en charge la gestion de l'Ecole mais surtout l'enseignement de l'Histoire.

Ainsi donc, le 26 décembre 2006, le chef de l'Etat a fait un discours juste pour nous dire "qu'il ne part nul part". Il lui suffisait d'être là à la prière de l'Aïd et nous aurions compris "qu'il reste là".

Finalement, son discours du 26 décembre 2006, décousu, allant dans tous les sens, était-il le bon discours ?...

L. A.

N. B. : La chanteuse Amal Wahby a déclaré être l'unique universitaire chanteuse au procès qui l'a opposée à Mohamed Benchicou à Paris en décembre 2006. Ne serait-il pas grand temps que la modestie redevienne la valeur cardinale des Algériens ? D'autant que dans ce domaine précis, nos aïeux avaient ce bel adage : "Je préfère un homme éduqué plutôt qu'instruit". Si Amal Wahby avait eu l'honneur et le privilège de connaître la grande dame qu'était Fadéla Dziria, elle aurait appris à son contact que l'élégance, la classe, le raffinement et une jolie voix n'ont pas besoin de l'université.

Elle aurait surtout appris que Fadéla Dziria n'aurait jamais assigné un compatriote devant un tribunal étranger. Enfin, faut-il lui rappeler qu'une autre grande dame de l'andalou Behidja Rahal est biologiste ?

L. A.